

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Jean Vallières, président

Nathalie Gressin, représentante-réseau du MIFI

Suzanne Lantagne, représentante-réseau du CMADQ – secteur Art dramatique

Richard Raymond, représentant du CMADQ – secteur Musique

L'ordre du jour était le suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour.**
- 2. Lecture du procès-verbal du Conseil exécutif du 24 février 2023**
 - 2.1. Adoption du procès-verbal du Conseil exécutif du 24 février 2023**
 - 2.2. Suites au procès-verbal du 24 février 2023**
- 3. Comités de négociation**
 - 3.1. Renouvellement de la convention collective du CMADQ**
 - 3.1.1. Rencontre du 15 mars 2023**
 - 3.2. Renouvellement de la convention collective du MIFI**
 - 3.2.1. Réunions du comité ad hoc du 28 février et du 17 mars 2023**
 - 3.2.2. Contestations et vérifications de la liste**
- 4. Nouveaux membres (annexe 1)**
- 5. Conseils et assemblées**
 - 5.1. Réseau CMADQ**
 - 5.2. Réseau MIFI**
- 6. Comités mixtes de relations professionnelles et Commissions pédagogiques**
 - 6.1. CMADQ**
 - 6.2. MIFI**
- 7. Dossiers**
 - 7.1. CMADQ**

7.1.1. Comité sur l'Art dramatique

7.1.2. Qualité du français dans les communications

7.2. MIFI

7.2.1. Paiement des montants forfaitaires

7.2.2. Date visée pour le nouveau salaire et la rétroactivité salariale

8. Finances

8.1. États financiers pour le mois de février 2023

9. Bureau

9.1. Moyens de communication utilisés au syndicat

9.2. Chèques périmés

10. Convention collective

10.1 Griefs

10.1.1 CMADQ

- a) Harcèlement
- b) Congédiement
- c) Suspension (2)
- d) Reclassement

10.1.2 MIFI

- a) Report de vacances
- b) Reconnaissance d'expérience
- c) Abus de gestion (3)
- d) Échelon CNESST
- e) Congédiement administratif
- f) Versement de forfaitaire
 - Grief syndical
 - Grief collectif

10.1.3 Autres dossiers

- a) Poursuite en Cour supérieure

11. Questions diverses

12. Prochaine rencontre

La rencontre débute à 9h30

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur **proposition** de Richard Raymond, **appuyée** par Suzanne Lantagne, l'ordre du jour est adopté. On modifie le 10.1.3 en 10.2.

2. Lecture du procès-verbal du Conseil exécutif du 24 février 2023

2.1. Adoption du procès-verbal du Conseil exécutif du 24 février 2023

Après quelques corrections, sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Richard Raymond, le procès-verbal du 24 février est adopté.

2.2. Suites au procès-verbal du 24 février 2023

S.O.

3. Comités de négociation

3.1. Renouvellement de la convention collective du CMADQ

3.1.1. Rencontre du 15 mars 2023

De nombreux sujets ont été abordés lors de la rencontre. La partie syndicale propose que le directeur général M. Marc Hervieux puisse assister à la prochaine réunion le 3 avril. Il est ainsi prévu qu'il y assiste avec M. Jean-François Latour.

3.2. Renouvellement de la convention collective du MIFI

3.2.1. Réunions du comité *ad hoc* du 28 février et 17 mars 2023

Il y a eu une réunion le 28 février pour vérifier le calcul des heures. Le 17 mars, les parties syndicale et patronale vont échanger et partager des documents entre les réunions du Comité

3.2.2 Contestations et vérifications de la liste

Le processus est en marche. Des vérifications ont lieu.

3.2.3 Action de la coalition des syndicats de la fonction publique

Le Président Jean Vallières va participer à une conférence de presse qui se tiendra le 29 mars prochain à l'Assemblée Nationale.

4 Nouveaux membres (annexe 1)

Le conseil exécutif prend connaissance de la liste des nouveaux membres.

5 Conseils et assemblées

5.1. Réseau CMADQ

Une réunion est prévue le 27 mars pour le Conseil réseau et une assemblée est prévue le 30 mars pour le Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

5.2. Réseau MIFI

Il y a eu une assemblée de la section locale nord de Montréal le 10 mars sans quorum et une assemblée de la section locale Estrie le 15 mars où il y a eu des élections. Le 24 mars, il y aura une assemblée de la section Ouest, le 28 mars de la section de Québec, le 29 mars de la section Laval-Laurentides-Lanaudière et le 30 mars de la section Montérégie. Une réunion est attendue prochainement pour les sections Montréal Sud et celle de l'Outaouais.

6. Comités mixtes de relations professionnelles et Commissions pédagogiques

6.1. CMADQ

S.O.

6.2. MIFI

Une rencontre de la CPN a eu lieu le 6 mars. Les membres ont demandé l'approbation des procès-verbaux de 2022-23. M. Blouin, malgré plusieurs courriels de rappel, ne les a toujours pas envoyés. Les sujets de discussion étaient sur les calendriers 2023-24-25, sur les formations nationales et les ateliers de consolidation virtuels, sur les nouveautés de matériel disponibles dans Références francisation et sur la participation possible au congrès de l'AQEFLS des 27-28 avril prochains. Les membres ont également discuté de la mise à jour de la politique d'assiduité des élèves, des ODDA, des reprises et orientations des étudiants et du nouveau procédurier des entrées différées du Calendrier A. Ils ont demandé que la communication envers les professeurs absents soit améliorée. Une rencontre devrait avoir lieu le 14 avril prochain. Un Comité mixte ministériel de relations professionnelle sera demandé rapidement.

7. Dossiers

7.1. CMADQ

7.1.1. Comité sur l'Art dramatique

Une proposition a été faite de monter un engagement pédagogique et artistique avec des objectifs ciblés en vue d'harmoniser les relations professeurs-élèves, mais la réalisation patronale s'éloigne du principe initial.

7.1.2. Qualité du français dans les communications

Les communications internes et externes montrent un certain nombre de défaillances au niveau de la qualité du français. Le syndicat a réagi.

7.2. MIFI

7.2.1. Paiement des montants forfaitaires

La Convention collective prévoyant que les montants auraient dû être versés 30 jours après sa signature, la partie syndicale a envoyé au MIFI un grief collectif signé par plus de 250 professeurs. Finalement, les montants forfaitaires ont été déposés le 23 mars par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. De plus, le Syndicat est préoccupé que les cotisations syndicales n'aient pas été prélevées sur les montants déposés.

7.2.2. Date visée pour le nouveau salaire et la rétroactivité salariale

M. Rémi Lussier prévoit que les professeurs recevront leur nouveau salaire et la rétroactivité salariale sur la paie du 18 mai 2023. La partie syndicale va consulter la firme d'avocats concernant les griefs en cours à ce sujet.

8. Finances

8.1. États financiers pour le mois de février 2023

Les membres prennent connaissance des états financiers. Sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Nathalie Gressin, les membres adoptent les états financiers à l'unanimité.

9. Bureau

9.1. Moyens de communication utilisés par le syndicat

Le Syndicat recommande l'utilisation du courriel SPEQ, également pour la CPN du MIFI.

9.2. Chèques périmés

Deux chèques sont périmés pour Action des femmes du Québec Inc. et pour la section locale MIFI Outaouais. Le Conseil exécutif demande la destruction des chèques 9635 et 9676 et les montants seront versés ultérieurement, sur **proposition** de Jean Vallières et **appuyée** par Suzanne Lantagne.

10. Convention collective

10.1 Griefs (annexe 2)

La liste des griefs se trouve en annexe et les membres en prennent connaissance.

10.1.1 CMADQ

- a) Harcèlement**
- b) Congédiement**
- c) Suspension (2)**
- d) Reclassement**

10.1.2.1 MIFI

- a. Report de vacances**
- b. Reconnaissance d'expérience**
- c. Abus de gestion (3)**
- d. Échelon CNESST**
- e. Congédiement administratif**
- f. Versement forfaitaire**
 - **Grief syndical**
 - **Grief collectif**

10.2 Autres dossiers

- a) Poursuite en Cour supérieure**

11. Questions diverses

S.O.

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 21 avril 2023 à 9h30 en présentiel au bureau du SPEQ.

Fin de la rencontre à 12h



Procès-verbal rédigé par Nathalie Gressin, secrétaire